La nécropole du Néolithique moyen de Sous-le-Scex (Sion, Valais) : datation et organisation des quatre épisodes funéraires (4700-3800 av. J.-C.)

Autor(en): **Honegger, Matthieu**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **110 (2007)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-835948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La nécropole du Néolithique moyen de Sous-le-Scex (Sion, Valais) : datation et organisation des quatre épisodes funéraires (4700-3800 av. J.-C.)

Matthieu Honegger

Résumé : Le site de Sous-le-Scex est un gisement en pied de falaise qui présente une stratigraphie de 7 mètres de haut où 4 épisodes funéraires ont pu être mis en évidence entre 4700 et 3800 av. J.-C. Les 3 premiers d'entre eux sont représentés par des tombes en ciste de type Chamblandes dont l'orientation évolue au cours du temps. Le dernier épisode révèle l'existence de 3 tombes en fosse, sans architecture, vraisemblablement d'obédience chasséenne. Outre l'étude du rituel funéraire, cet article se penche sur des questions méthodologiques en rapport avec l'analyse d'une stratigraphie complexe, où la seule lecture des coupes de terrain ne suffit pas à restituer correctement l'ordre des évènements.

Zusammenfassung : Die Fundstelle von Sion-sous-le-Scex, am Fuss eines Felswand, besitzt eine sieben Meter mächtige stratigraphische Abfolge, innerhalb der auch vier Schichten mit Gräbern identifiziert wurden, die zwischen 4700 und 3800 v. Chr. datieren. In drei älteren Schichten kamen Steinkisten vom Typ Chamblandes zum Vorschein, deren Orientierung sich im Lauf der Zeit ändert. Eine jüngere vierte Schicht hat drei Grubengräber ohne Grabbauten erbracht, die offenbar von Chasséen-Einflüssen geprägt sind.
Neben der Untersuchung der Grabriten geht vorliegender Beitrag auf methodische Fragen im Zusammenhang mit der Auswertung einer komplexen Stratigraphie ein, wobei die Interpretation der auf der Grabung erstellten Profile nicht ausreicht, um die Abfolge der Ereignisse korrekt zu rekonstruieren

Abstract : The site at Sous-le-Scex is an accumulated deposit of some 7 metres depth at the foot of a cliff. It has revealed 4 funerary episodes dating back to 4 700 and 3 800 B.C. The first three layers are represented by cist graves of the Chamblandes type whose orientation has shifted with time. The last episode reveals the existence of 3 pit tombs, without a particular structure but probably of a chasséenne origin. In addition to the study of funerary rituals, this article considers methodological questions in connection with the analysis of a complex stratigraphy, where the simple interpretation of cross-sections of the site is insufficient to reconstruct the order of events accurately.

Le site de Sous-le-Scex à Sion est un des seuls gisements à livrer une séquence stratigraphique où plusieurs niveaux funéraires associés au phénomène Chamblandes peuvent être distingués. Cette situation rare devrait permettre de suivre l'évolution du rituel sur une période de près de 1000 ans, entre 4700 et 3800 av. J.-C. Cependant, la stratigraphie de ce site en pied de falaise est particulièrement complexe et présente les mêmes difficultés de corrélation des couches que celles rencontrées dans les gisements en grottes. La multiplication des structures creuses et le fait que les fosses des tombes étaient difficiles à repérer à la fouille ont compliqué la reconstitution de la succession des évènements. C'est pourquoi il s'est avéré nécessaire de recourir à plusieurs analyses complémentaires pour aboutir à un résultat probant. Ainsi, la synthèse des observations stratigraphiques, représentées sous la forme d'un diagramme de Harris, a été confrontée aux dates ^{14}C, à la répartition des artefacts au sein des couches, à l'évolution typologique de la céramique, et enfin, à l'organisation spatiale des tombes de chaque niveau. Cette approche de la stratigraphie, qui ne privilégie pas la lecture des coupes de terrain par rapport aux autres informations diachroniques, permet de proposer une séquence funéraire cohérente, divisée en quatre évènements distincts.

Localisation et caractéristiques du gisement

Le lieu-dit Sous-le-Scex se trouve au pied de la colline de Valère, au centre de la ville de Sion en Valais. Il s'agit d'un emplacement particulièrement favorable à l'implantation et à la conservation de niveaux préhistoriques, où ont débuté des fouilles dès 1984, suite à des travaux d'aménagement de la place

Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Actes du colloque de Lausanne, 12-13 mai 2006, P. Moinat et P. Chambon dir., 2007, Cahiers d'archéologie romande 110, Lausanne, et Mémoires de la Société préhistorique française XLIII, Paris.

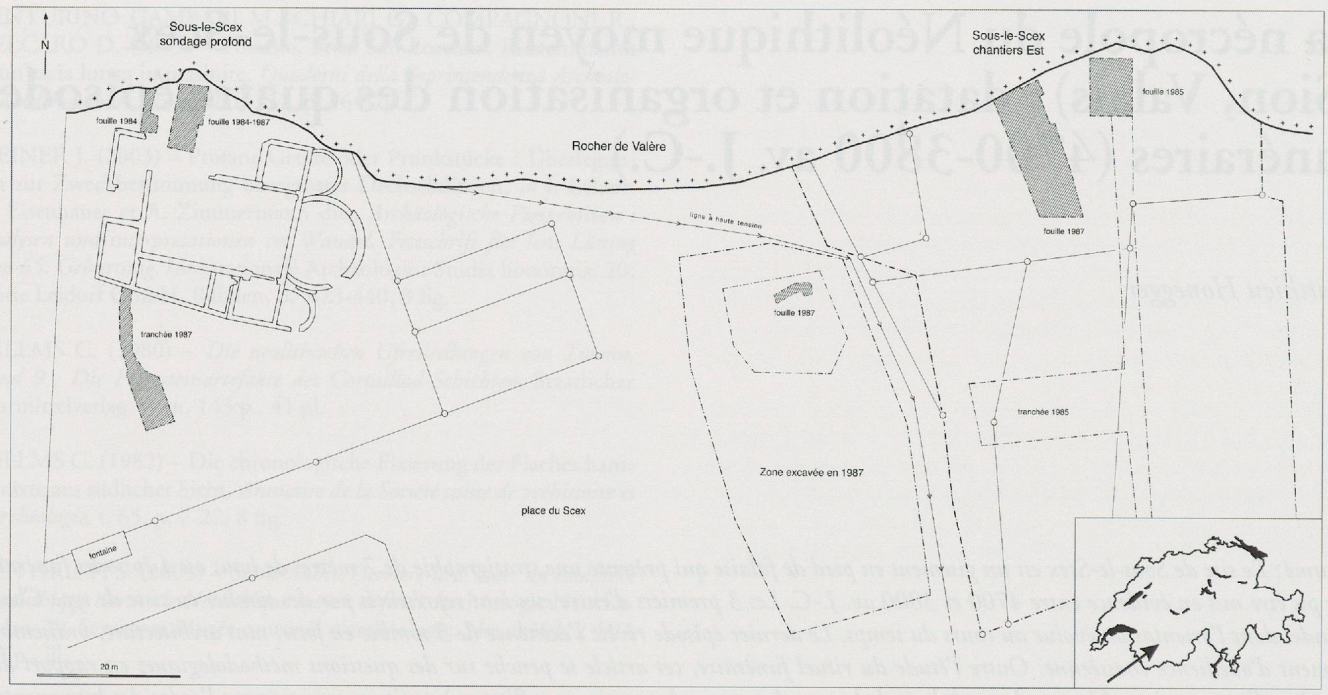

Fig. 1. Localisation des fouilles préhistoriques à Sous-le-Scex à Sion en Valais (en tramé). Le sondage profond a livré la séquence stratigraphique la plus complète, contenant les niveaux funéraires du Néolithique moyen. C'est lui qui fait l'objet du présent article.

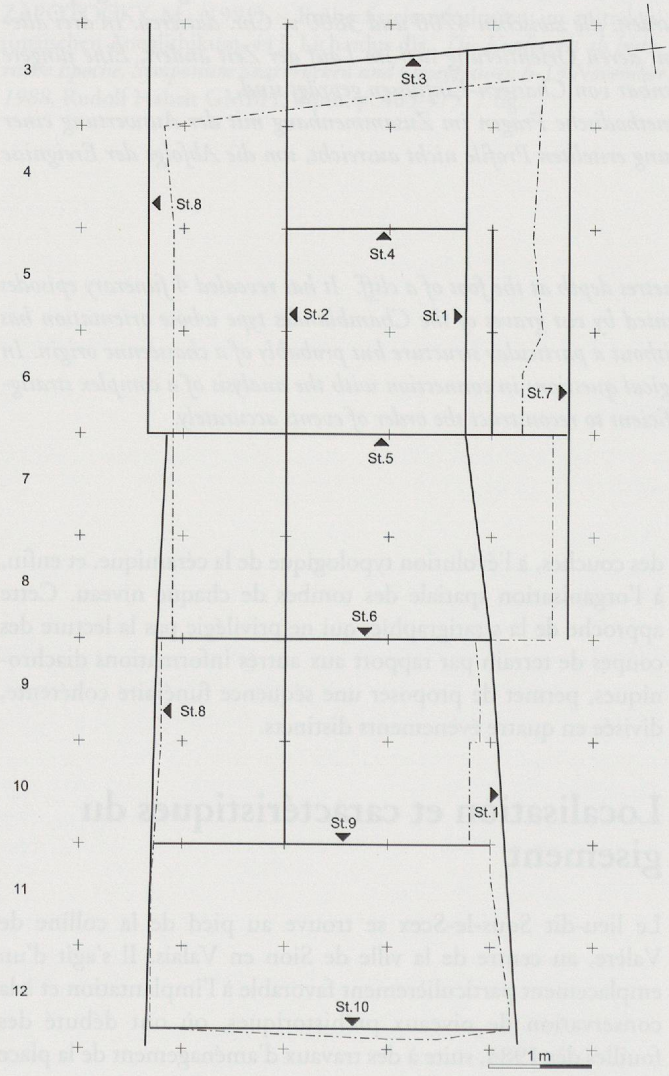

du Scex (Gallay, 1984). Les recherches ont conduit à la découverte d'une basilique paléochrétienne et de plusieurs emplacements occupés durant la Préhistoire et la Protohistoire. C'est ainsi qu'entre 1984 et 1991, des campagnes de fouille portant sur les occupations préhistoriques ont été organisées en divers endroits de la zone[1] (fig. 1). Si la plupart des sondages ont révélé la présence de vestiges du Néolithique ou de l'âge du Bronze, ce sont les premières investigations, menées entre 1984 et 1987, qui ont livré les vestiges les plus conséquents. Ces derniers se concentrent sur une surface de 32 mètres carrés nommée « sondage profond », qui a révélé une succession d'occupations s'étageant sur une hauteur de plus de 7 mètres (Brunier *et al.*, 1986 ; Baudais *et al.*, 1990, p. 27-29).

Le sondage s'appuie contre le rocher de Valère au nord et il s'étend en direction du sud sur une longueur de dix mètres (fig. 2). Sa largeur est assez restreinte : quatre mètres du côté du rocher, puis trois mètres vers le sud. Dix coupes de terrain ont été dégagées et dessinées. La technique de fouille a consisté à subdiviser la surface en petits caissons de 3 à 6 mètres carrés, qui

[1] Ces travaux ont été menés par le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, sous mandat du Service des bâtiments, monuments et archéologie du Valais. La fouille du sondage profond a été dirigée par Christine Brunier, en collaboration avec Christiane Pugin. Les travaux d'élaboration de la séquence archéologique ont débuté en 1996 et ont notamment fait appel aux compétences de Marine Piguet, que nous remercions ici.

Fig. 2. Sous-le-Scex (Sion, Valais) : plan du sondage profond avec l'emplacement des coupes de terrain.

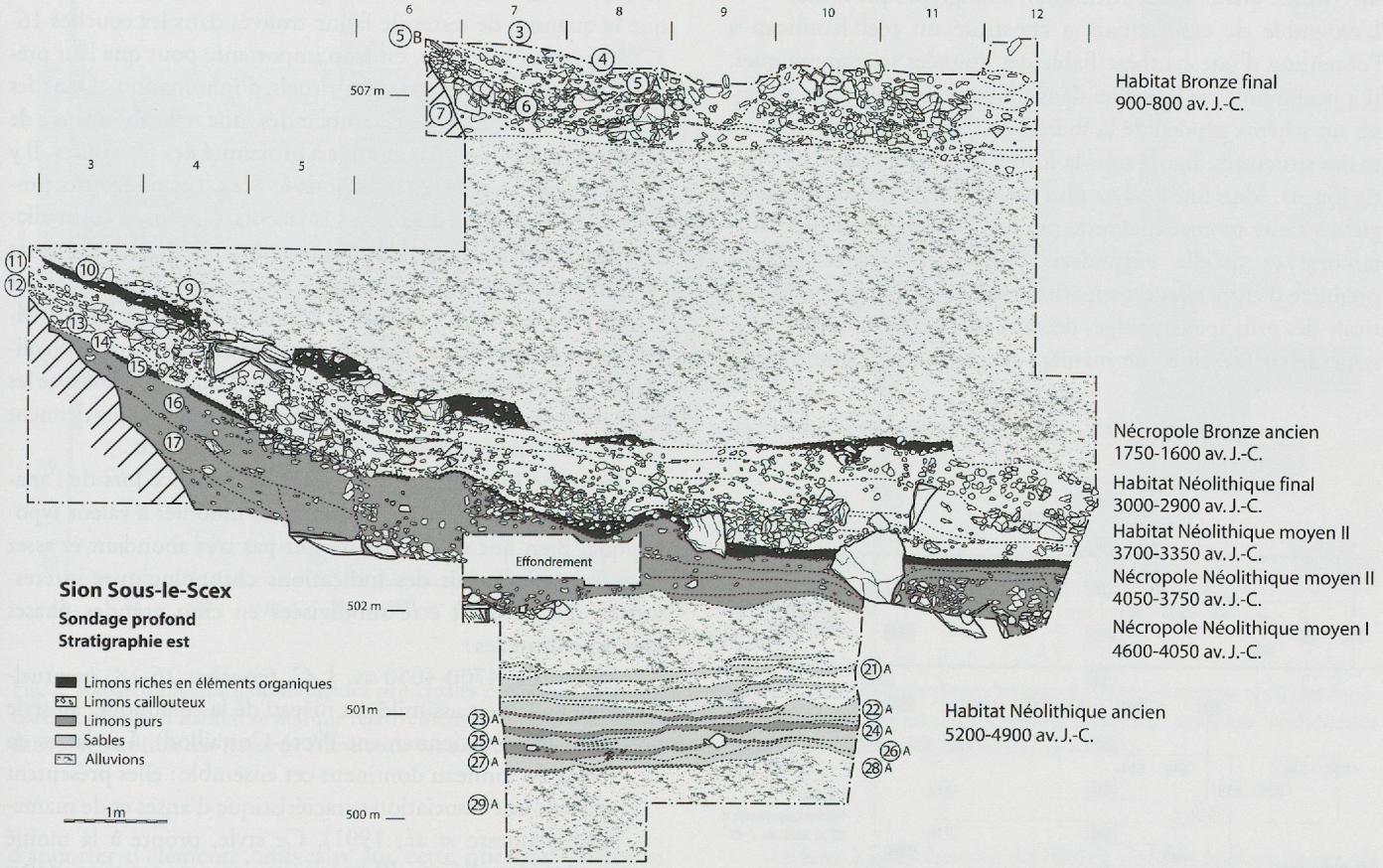

Fig. 3. Sous-le-Scex (Sion, Valais) : vue générale de la stratigraphie est avec la succession des occupations et leur datation.

ont été descendus par étapes, afin d'obtenir des banquettes en escalier d'une hauteur n'excédant pas les 1 m 50. La surface a ainsi été divisée en dix secteurs.

La stratigraphie est composée de couches limono-sableuses qui contiennent les vestiges archéologiques et qui sont entrecoupées par des chenaux, ainsi que par d'importantes couches de graviers alluvionnaires (fig. 3). Ces dépôts sont essentiellement d'origine fluviatile ; ils proviennent de la Sionne, qui s'écoule sur le versant nord de la vallée et traverse la ville de Sion. Une partie des limons provient sans doute aussi du rocher de Valère et a été amenée par ruissellement. De même, les nombreux blocs qui ponctuent la stratigraphie sont issus du délitage de la falaise qui surplombe le lieu.

La séquence archéologique s'étend du Néolithique ancien à la fin du Bronze final. Elle comprend plusieurs niveaux d'habitat qui sont datés du Néolithique moyen II, du Néolithique final et du Bronze final. Ils ont livré de nombreuses structures comme des foyers, des fosses, des trous de poteaux et des empierrements, ainsi que du mobilier assez fragmenté. Ces occupations sont intercalées entre deux épisodes funéraires ; l'un du Bronze ancien qui a révélé deux tombes dans le secteur fouillé, et l'autre du Néolithique moyen I, qui comprend 24 tombes dont 17 ont pu être étudiées, les autres se trouvant prises dans des coupes de terrain. Ces sépultures ne contenaient généralement pas de mobilier funéraire, si ce n'est la présence d'une pointe de flèche (tombe 6) et d'une lame en silex (tombe 13). Leur intérêt réside surtout dans leur architecture et dans l'organisation de l'espace sépulcral.

Problèmes de corrélations stratigraphiques

Lors de l'élaboration des données de terrain, il s'est avéré que les corrélations stratigraphiques entre les secteurs fouillés étaient délicates à réaliser et cela pour plusieurs raisons. D'une part, les nombreuses structures creuses liées aux niveaux d'habitat ont rendu, par endroits, la lecture des coupes problématique. Pour citer un exemple, sur une des principales stratigraphies (fig. 3), une fosse profonde située au mètre 6 n'a pas permis de suivre les couches dans toute leur extension, ce qui a empêché d'établir une corrélation satisfaisante entre les strates s'appuyant contre le rocher, et celles situées plus en aval, au-delà du mètre 5. D'autre part, les variations latérales de faciès sédimentaires n'étaient pas négligeables, ce qui a rendu parfois fragiles les raccords entre les séquences observées dans les différents secteurs fouillés indépendamment. Enfin, les sépultures étaient généralement implantées dans des fosses assez profondes, dont le

niveau de creusement n'a pas été facile à repérer, d'où une légère incertitude quant à leur attribution stratigraphique réelle.

L'ensemble de ces facteurs a constitué un réel handicap à l'obtention d'une synthèse fiable des données stratigraphiques. Il a néanmoins été possible, dans un premier temps, de proposer un schéma général de la succession des couches, des tombes et des structures, figuré sous la forme d'un diagramme de Harris (fig. 4). Mais une analyse plus poussée des données archéologiques a vite montré que cette première vision n'était pas satisfaisante et qu'elle engendrait plusieurs incohérences. La première d'entre elles est apparue en étudiant la répartition verticale des principaux vestiges découverts à la fouille (mobilier et structures). Présentée de manière synthétique à l'aide d'histogrammes traduisant la quantité de chaque catégorie d'artefacts au sein des différents niveaux (fig. 5), cette répartition montre que la quantité de restes de faune trouvés dans les couches 16-17, à vocation funéraire, est trop importante pour que leur présence soit en rapport avec les rituels d'inhumation. Dans les autres cimetières de type Chamblandes, une telle abondance de restes fauniques n'est pas attestée à proximité des sépultures. Il y a donc bien des chances qu'à Sous-le-Scex, ces ossements proviennent des niveaux d'habitat sus-jacents. Une autre contradiction apparente provient de la position de trois sépultures – dont deux d'adultes – situées en plein niveau d'habitat, dans les couches 11 à 13. La présence d'adultes inhumés dans des villages ou à proximité de maisons n'est pas attestée dans le Néolithique de la Haute vallée du Rhône ; il est donc possible que les trois tombes soient mal positionnées et qu'elles appartiennent en fait à un niveau antérieur à cette phase d'habitat.

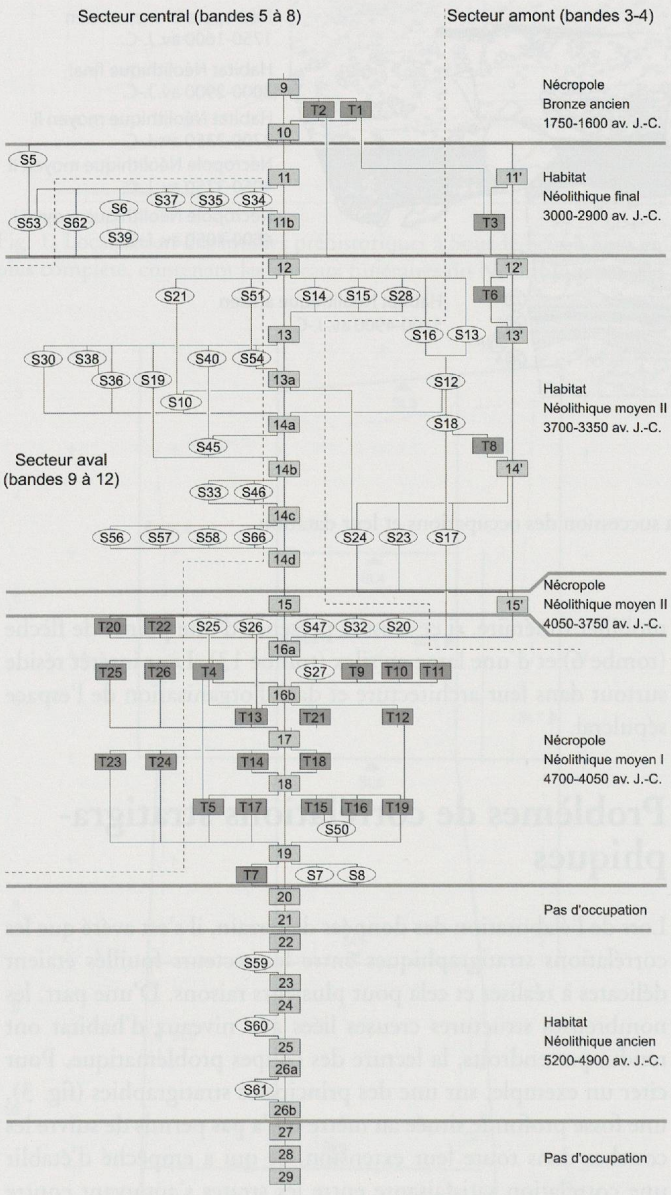

Fig. 4. Sous-le-Scex (Sion, Valais) : diagramme de Harris synthétisant les informations sur la position stratigraphique des tombes (T) et des structures (S). De manière schématique, la séquence centrale (mètres 5 à 8) est la mieux maîtrisée au niveau de la succession des évènements, tandis que les surfaces situées aux extrémités nord (mètres 3-4) et sud (mètres 9 à 12) du sondage présentent plus de problèmes.

La deuxième incohérence a été mise en évidence lors de l'analyse de la répartition stratigraphique du mobilier à valeur typologique. Bien que ce dernier ne soit pas très abondant et assez fragmenté, il fournit des indications chronologiques intéressantes, qui peuvent être subdivisées en cinq grandes phases chrono-culturelles :

– l'intervalle 4700-4050 av. J.-C. (couches 16-18, éventuellement 19) est assimilé, au niveau de la céramique, au style Saint-Uze (anciennement Proto-Cortaillod). Les jarres en forme de tonneau dominent cet ensemble ; elles présentent souvent une association caractéristique d'anses et de mamelons (Jeunesse *et al.*, 1991). Ce style, propre à la moitié nord de la vallée du Rhône, peut s'accompagner en Valais de quelques éléments issus du nord de l'Italie, comme c'est le cas à Sous-le-Scex et à Saint-Léonard, Sur-le-Grand-Pré, qui ont tous deux livré un tesson de vase à bouche carrée (Baudais *et al.*, 1990). Les couches 16 et 17 du sondage profond, inscrites dans la seconde moitié du 5e millénaire, livrent également quelques éléments en roche tenace polie, dont la présence est à mettre en relation avec la proximité des tombes Chamblandes (cf. Thirault, ce volume). Il s'agit d'une lame de hache perforée et de deux masses plates, dont l'une n'a pas été entièrement perforée (fig. 6).

En Valais, une influence chasséenne assez prononcée intervient à un moment qui n'est pas daté très précisément, mais qui doit se situer quelque part entre les 42e et 39e siècles av. J.-C. Elle est particulièrement bien représentée à Saint-Léonard, Sur-le-Grand-Pré, et se manifeste aussi à Sion, Petit-Chasseur II-IV. Bien visible au niveau de l'industrie lithique taillée grâce à la présence de lamelles débitées par pression et d'une gamme d'outils caractéristiques du Chasséen méridional (Honegger, 2002), elle est également perceptible au niveau du mobilier céramique, notamment par la présence d'assiettes à rebord ou à marli, parfois décorées d'incisions à cuit, comme c'est le cas à Saint-Léonard (Winiger, 1995). Cette phase est suivie d'une période de régionalisation où se développent deux faciès successifs du Cortaillod (Petit-Chasseur puis Saint-Léonard). Mais cette succession et les liens entretenus entre ces entités culturelles ne sont pas encore très clairs et mériteraient d'être étayés par d'autres découvertes. À Sous-le-Scex, la pauvreté en mobilier et les problèmes stratigraphiques ne permettent pas

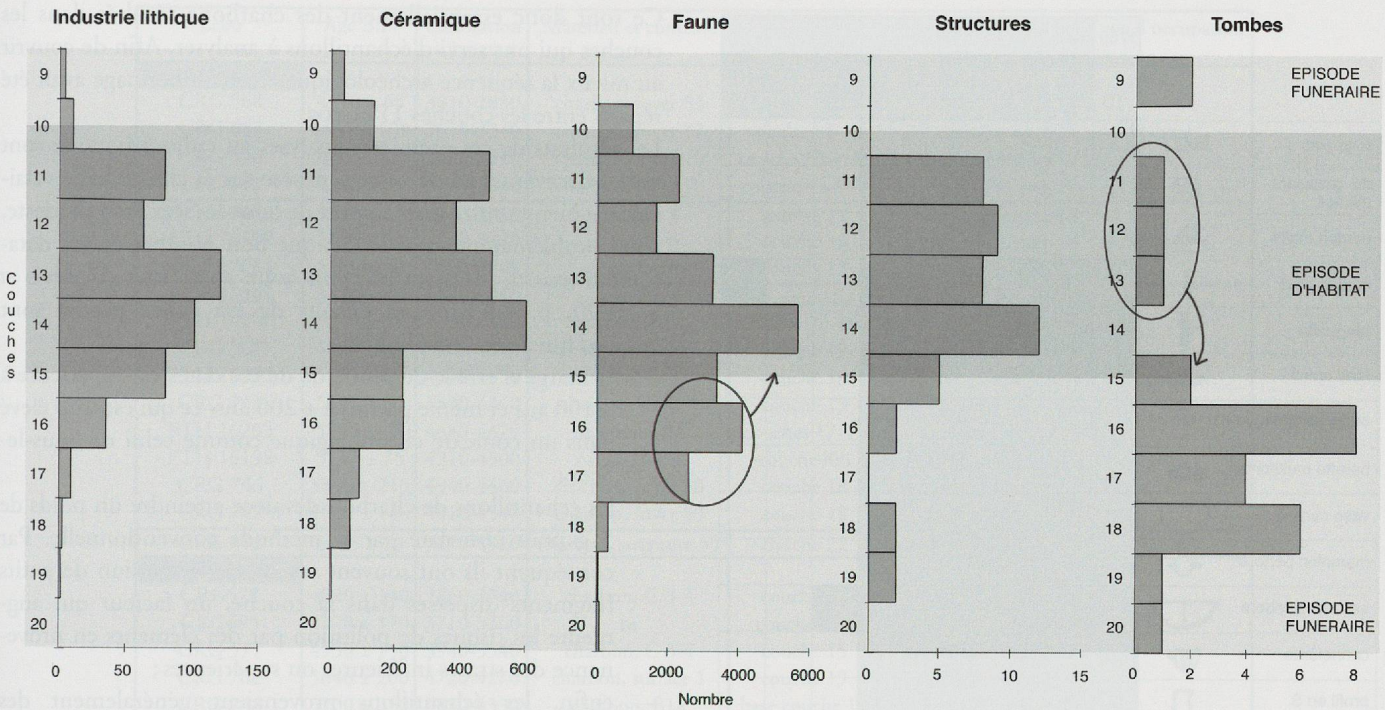

Fig. 5. Répartition stratigraphique des principales catégories de vestiges découverts à Sous-le-Scex (Sion, Valais). L'alternance entre épisodes funéraires et période d'habitat se marque relativement bien au niveau de la distribution des différents témoins. On note cependant certaines incohérences dans la répartition des restes de faune et de certaines tombes, qui résultent de problèmes de corrélations stratigraphiques.

d'apporter d'éléments nouveaux sur cette question, même si l'on sait que les strates concernées par cet épisode doivent être les couches 15 et 16. Tout au plus, peut-on relever la présence d'assiettes à rebord, dont certaines doivent résulter d'occupation remontant à cette époque.

- la période comprise entre 3700 et 3350 av. J.-C. (couches 12-14) est attribuable au Cortaillod de type Saint-Léonard, dont la céramique est caractérisée par des décors à cannelures verticales ou en grain de riz, ainsi que des formes comme des marmites, des jarres et des assiettes pouvant présenter un rebord.
- le Néolithique final de Sous-le-Scex se situe entre 3000 et 2900 av. J.-C. (couche 11), un horizon particulièrement mal connu en Valais central, même si le dolmen MXII du Petit-Chasseur et le site du Château-de-la-Soie apportent quelques informations sur certains aspects de la typologie du mobilier (Baudais *et al.*, 1990). Une pâte plus grossière, la présence de cordons et l'aplatissement du fond des jarres constituent quelques éléments relativement ubiquistes à cette époque.
- la dernière phase correspond au Bronze ancien et se situe entre 1750 et 1600 av. J.-C. (couches 9, 10?) ; elle est bien connue grâce aux nombreuses découvertes valaisannes rattachées à la civilisation du Rhône. À Sous-le-Scex, le peu de vestiges nous conduit à ne retenir que quelques caractères très généraux, comme le dégraissant grossier et généralement micacé, les fonds plats et les cordons impressionnés.

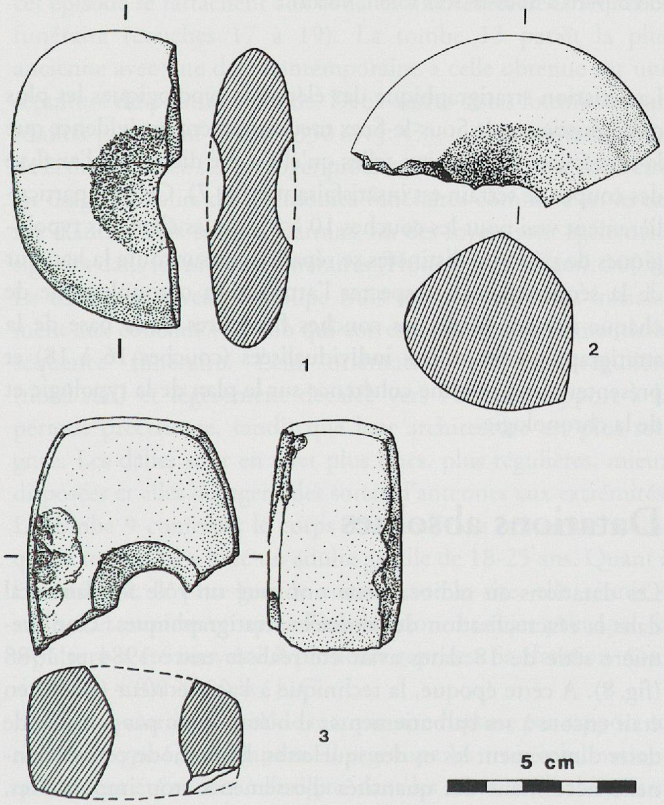

Fig. 6. Sous-le-Scex (Sion, Valais) ; mobilier en roche tenace polie trouvé dans les niveaux funéraires de type Chamblandes. 1. Masse plate en cours de perforation (couche 16B) ; 2. Masse plate perforée (couche 17) ; 3. Lame de hache perforée (couche 17). Dessin : F. Bühler.

	1750 1600	3000 2900	3700 3350				4700 4050		
	10	11	12	13	14	15	16	17	18
fond plat	2								
dé graissant micacé	3		1			1			
cordon digité	3		1			1			
cordon lisse	3	1							1
languette		1		2					
fond aplati						1			
décor en grain de riz		1							
barette multiforée		1							
vase caréné	2	2	4		1				
mamelon perforé		1	2	2					
assiette à rebord	1	2	1	3	2		16		
cannelures	2		9	5	1	1			
profil en S		1	4	3	1	1			
bord redressé		1	2	1	3	2	1		
mamelon		3	6	8	7	5	8	7	
vase à bouche carrée							1		
anse						1	5	3	1
masse plate							1	1	
hache perforée								1	

Fig. 7. Sériation stratigraphique des principaux éléments typologiques découverts à Sous-le-Scex (Sion, Valais).

La sériation stratigraphique des éléments typologiques les plus caractéristiques de Sous-le-Scex met clairement en évidence que la succession des couches telles qu'elle a été dictée par l'analyse des coupes de terrain est insatisfaisante (fig. 7). Cela est particulièrement vrai pour les couches 10 à 15, où les éléments typologiques de périodes distinctes se répartissent sur toute la hauteur de la séquence, sans respecter l'attribution chronologique de chaque niveau. Seules les couches funéraires de la base de la stratigraphie sont mieux individualisées (couches 16 à 18) et présentent une certaine cohérence sur le plan de la typologie et de la chronologie.

Datations absolues

Les datations au radiocarbone ont joué un rôle fondamental dans la réactualisation des données stratigraphiques. Une première série de 18 dates avait été réalisée entre 1984 et 1988 (fig. 8). A cette époque, la technique à l'accélérateur (AMS) en était encore à ses balbutiements; il n'était donc pas possible de dater directement les os des squelettes, la méthode conventionnelle nécessitant des quantités d'ossements trop importantes. Ce sont donc essentiellement des charbons récoltés dans les couches qui ont servi d'échantillons à analyser. Afin de couvrir au mieux la séquence archéologique, l'échantillonnage avait été réparti entre les couches 11 et 26a.

Les résultats de ces premières analyses au radiocarbone se sont avérés décevants. La dernière synthèse sur la chronologie valaisanne a bien montré que l'apport de Sous-le-Scex était modeste, voire problématique, par le fait que bon nombre de ses datations n'étaient pas assez précises, voire aberrantes (Baudais *et al.*,1990, p. 44-50). Les raisons de cet échec partiel sont aujourd'hui aisées à expliquer:

- la marge d'erreur de plusieurs de ces dates est supérieure à ± 100 ans et même parfois à ± 200 ans, ce qui est trop élevé dans un contexte chronologique comme celui de Sous-le-Scex;
- les échantillons de charbon devaient atteindre un poids de 5 g pour être daté par la méthode conventionnelle. Par conséquent ils ont souvent résulté de la réunion de petits fragments dispersés dans la couche, un facteur qui augmente les risques de pollution par des éléments en provenance des strates inférieures ou supérieures;
- enfin, les échantillons provenaient généralement des couches archéologiques, plus rarement des foyers, mais jamais directement des tombes des niveaux funéraires. L'association entre l'échantillon et l'évènement à dater en a été fragilisée.

Suite à ce constat, une réévaluation a conduit à écarter toutes les dates non associées directement à une structure. Ce choix strict a eu pour conséquence de ne pas retenir certaines dates qui paraissaient cohérentes (notamment CRG 569 et 571), mais il a l'avantage de reposer sur un critère objectif, indépendant de la qualité du résultat. Dans un deuxième temps, une nouvelle série de datations a été réalisée en 1997 afin de préciser la chronologie des tombes (fig. 8). Profitant cette fois des progrès de la méthode à l'accélérateur, l'échantillonnage s'est concentré sur les os des squelettes, ce qui a permis de dater directement les tombes. Il en résulte une vision renouvelée de la succession des évènements funéraires, qui présente maintenant une cohérence bien plus grande.

Succession et organisation des niveaux funéraires

La synthèse qui suit découle de la confrontation entre chronologie au radiocarbone, organisation spatiale des sépultures et indications stratigraphiques, ces dernières étant utilisées avec une certaine prudence. Il est ainsi possible de proposer pour le site de Sous-le-Scex une succession de quatre épisodes funéraires. À noter qu'il ne s'agit pas d'une démonstration définitive et que seule la datation de la totalité des sépultures permettrait de valider cette proposition. Par ailleurs, les sept tombes non fouillées, présentes en coupes, ont été laissées dans le niveau proposé par la stratigraphie, car les informations à leur sujet étaient trop maigres pour discuter de leur appartenance à tel ou tel épisode. Les deux premiers épisodes s'inscrivent dans des intervalles de temps très proches; leur distinction repose en particulier sur

Labo	Age B.P.	Calibration à 1 sigma	Matériau et contexte	Couche	Période	Type d'occupation
Dates conservées						
CRG 568	4310 ± 65	3010-2880	charbon, foyer 53	couche 11	Néolithique final	Habitats
CRG 653	4665 ± 100	3620-3340	charbon, foyer 17	couche 14-15	Néolithique moyen II	
CRG 570	4685 ± 125	3630-3340	charbon, foyer 10	couche 13a-14a	Néolithique moyen II	
CRG652	4880 ± 70	3710-3630	charbon, foyer 19	couche 13-14b	Néolithique moyen II	
ETH 17643	5070 ± 65	3980-3750	os, tombe 3	couche 11	Néolithique moyen II	Nécropole
ETH 16197	5150 ± 65	3990-3820	os, tombe 6	couche 12	Néolithique moyen II	
ETH 17642	5160 ± 60	4050-3800	os, tombe 8	couche 13	Néolithique moyen II	
ETH 16201	5340 ± 60	4310-4050	os, tombe 4	couche 16a	Néolithique moyen I	Nécropole
ETH 16200	5570 ± 65	4460-4350	os, tombe 20	couche 15-16a	Néolithique moyen I	
CRG 567	5570 ± 80	4470-4340	charbon, foyer 7	couche 19	Néolithique moyen I	
ETH 16202	5575 ± 70	4470-4350	os, tombe 7	couche 19	Néolithique moyen I	
CRG 743	5620 ± 80	4530-4360	charbon, foyer 7	couche 19	Néolithique moyen I	
ETH 16203	5715 ± 65	4680-4470	os, tombe 24	couches 17-19	Néolithique moyen I	
ETH 16198	5747 ± 75	4710-4500	os, tombe l3	couche l6b	Néolithique moyen I	
CRG 746	5845 ± 210	4940-4460	charbon. foyer 50	couche 18	Néolithique moyen I	
CRG 747	5860 ± 140	4910-4540	charbon, foyer 50	couche 18	Néolithique moyen I	
CRG 852	6095 ± 70	5190-4920	charbon, structure 59	couche 22	Néolithique ancien	Habitat
Dates écartées						
CRG572	4020 ± 140	2860-2340	charbon, C/3-4	couche 11	Néolithique final	
CRG693	4770 ± 170	3710-3360	os	couche 16b	Néolithique moyen I	
CRG 571	4930 ± 150	3940-3540	charbon, C 3-4	couche 15	Néolithique moyen II	
CRG 762	5640 ± 200	4720-4270	charbon, surface 1	couche 19	Néolithique moyen I	
CRG 748	5700 ± 250	4830-4330	charbon, B18	base couche 18	Néolithique moyen I	
GIFTAN 88154	5720 ±120	4720-4410	charbon	couche 24b	Néolithique ancien	
CRG761	6140 ± 125	5230-4910	charbon, B-C-D/4-5	couche 18	Néolithique moyen I	
CRG 569	6080 ± 80	5070-4860	charbon	couche 26a	Néolithique ancien	
CRG760	6170 ± 235	5320-4800	charbon, E14-5	couche 18	Néolithique moyen I	

Fig. 8. Sous-le-Scex (Sion, Valais) - tableau des datations au radiocarbone. Les dates CRG (conventionnelle) et GIFTAN (AMS) ont été réalisées entre 1984 et 1988, tandis que les dates ETH (AMS) ont été obtenues en 1997.

l'emplacement et l'organisation des sépultures (fig. 9). Dans la partie sud du sondage, trois tombes en ciste sont implantées selon une orientation sud-ouest/nord-est, qui ne sera plus d'usage par la suite. Ce groupe paraît très homogène, notamment par sa localisation, nettement en périphérie des autres tombes. Il n'y a que les tombes 25-26 (fig. 10) qui pourraient éventuellement s'ajouter à ce premier groupe, même si leur attribution initiale les situe dans une strate supérieure. Rappelons à ce sujet que la partie sud du sondage (mètres 9 à 12) a été difficile à corréler au reste de la fouille, à cause des très nombreuses fosses et chenaux plus récents qui sont venus compliquer la lecture de la stratigraphie.

Les trois sépultures du **premier épisode** se composent d'une inhumation individuelle d'adulte (tombe 24) et de deux tombes doubles qui contiennent chacune un sujet principal et quelques restes d'un second individu, résultant vraisemblablement d'une réduction. Ainsi, la tombe 23 a livré quelques os d'un bébé de 8-9 mois et un squelette complet d'une femme de 35-40 ans, tandis que la tombe 22 réunit deux enfants entre 1 et 4 ans. La seule sépulture datée remonte à 4700-4500 av. J.-C. alors qu'un foyer situé au nord fournit un résultat un peu plus ancien (4900-4600 av. J.-C.) qui laisse penser qu'il appartient à une occupation antérieure à la nécropole.

Le **deuxième épisode** comprend huit tombes individuelles en ciste dont sept sont bien groupées au nord du sondage. Leur orientation, très régulière, suit une direction sud/nord ; tous les corps sont déposés sur le côté gauche, comme cela est habituellement le cas en contexte Chamblandes. Les adultes sont majoritaires tandis que deux cistes contiennent des individus immatures (tombes 14 et 16).

D'un point de vue stratigraphique, toutes les inhumations de cet épisode se rattachent aux couches inférieures de la séquence funéraire (couches 17 à 19). La tombe 13 paraît la plus ancienne avec une date contemporaine à celle obtenue sur une sépulture du premier épisode. Deux autres cistes fournissent un résultat plus tardif (4450-4350 av. J.-C.), qui est contemporain de la date réalisée sur un foyer proche. Ce dernier a pu donc être en usage au cours de cérémonies funéraires comme c'est le cas sur d'autres sites comme Barmaz, où des foyers sont également signalés dans les niveaux funéraires (Honegger, Desideri, 2003).

Le **troisième niveau** regroupe trois tombes attribuées initialement aux couches 16a-16b qui correspondent au sommet de la séquence funéraire. Leur orientation est très régulière (nord/sud) et légèrement décalée vers l'est par rapport à la période précédente, tandis que leur architecture est plus soignée. Les dalles sont en effet plus fines, plus régulières, mieux disposées et elles dégagent des sortes d'antennes aux extrémités. La tombe 9 contenait le corps d'un individu immature tandis que la tombe 12 a livré un adulte gracile de 18-25 ans. Quant à la tombe 4, la plus grande connue sur le site, elle réunit 4 adultes et montre qu'après l'inhumation du sujet principal, la sépulture a été rouverte à plusieurs reprises. Sa datation nous situe vers 4300-4050 av. J.-C.

Enfin, le **quatrième épisode** marque une rupture par rapport au rituel de type Chamblandes. Il regroupe les trois inhumations qui avaient été situées à l'origine dans les niveaux d'habitat sus-

Fig. 9. Plan des deux premiers épisodes funéraires de Sous-le-Scex (Sion, Valais). A gauche, la première période funéraire doit débuter vers 4700-4500 av. J.-C. A droite, l'épisode suivant s'inscrit entre 4500 et 4350 av. J.-C. à l'exception de la tombe 13 un peu plus ancienne.

jacents, faute de bons raccords stratigraphiques entre les mètres 3-4 et le reste du site. Toutes trois ont été datées et s'inscrivent dans le même intervalle de 4000-3800 av. J.-C., ce qui permet de les rattacher approximativement à la couche 15. Cette fois, il ne s'agit pas de cistes mais de sépultures en pleine terre qui ne paraissent pas avoir été dotées d'une architecture en matériau périssable, d'après ce que l'on peut juger de la position des squelettes. Elles réunissent deux adultes (femmes probables) et un enfant de 1 à 4 ans. Deux des squelettes sont disposés sur le côté gauche comme précédemment, tandis que le troisième a été déposé sur le côté droit. Ces trois individus inhumés directement dans des fosses ne sont pas sans évoquer une tradition chasséenne (Beeching, Crubézy, 1998) et il est tentant d'y voir la marque des influx méridionaux évoqués plus haut, datés globalement entre 4200 et 3800 av. J.-C. Cette pratique d'inhumation en fosse n'a pas d'équivalent sur les autres sites valaisans du Néolithique moyen. Il s'agit vraisemblablement d'un épisode sans lendemain car, au cours du 4e millénaire, les cistes de type Chamblandes continuent de représenter la norme en termes de pratiques funéraires (Moinat, 1997).

Malgré les difficultés stratigraphiques, il a été possible de distinguer à Sous-le-Scex quatre phases d'utilisation de la nécropole, chacune d'entre elles révélant une grande homogénéité dans le rituel funéraire, notamment en ce qui concerne l'orientation des tombes et l'architecture. Ce constat permet de supposer qu'il devait en être de même dans les autres ensembles de type Chamblandes. C'est en tout cas ce que suggèrent les deux cime-

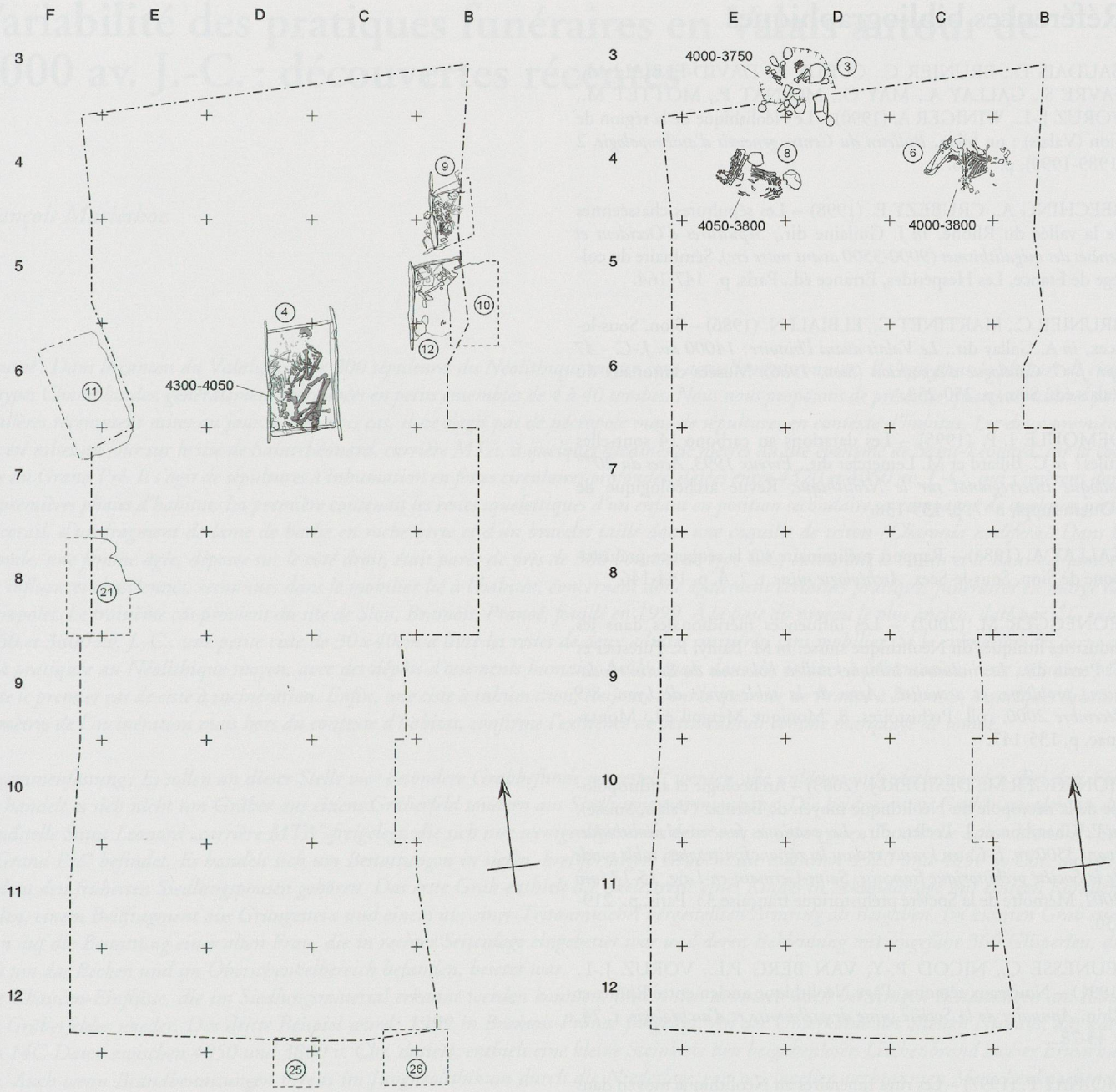

Fig. 10. Plan des deux derniers épisodes funéraires de Sous-le-Scex (Sion, Valais). A gauche, trois tombes de même orientation doivent s'inscrire entre 4300 et 4050 av. J.-C. A droite, les trois dernières inhumations néolithiques de Sous-le-Scex sont datées entre 4000 et 3800 av. J.-C.

tières de Barmaz avec un premier emplacement (Barmaz I), utilisé pendant plusieurs siècles, qui présente des sépultures aux orientations variables (Honegger, Desideri, 2003). Ces dernières ont probablement été implantées lors d'épisodes successifs que l'analyse n'a pas pu distinguer, faute de datations assez nombreuses et d'une stratigraphie suffisamment dilatée. Barmaz II, au contraire, livre un ensemble de sépultures aux orientations bien plus régulières, qui pourraient bien être le signe d'une utilisation s'inscrivant dans un intervalle de temps plus court.

Le séquençage précis de vastes ensembles sépulcraux suppose cependant la réalisation d'un grand nombre de datations ^{14}C que les budgets ne permettent que rarement d'obtenir. À ce titre, Sous-le-Scex montre que les résultats des datages au radiocarbone ont été déterminants dans la compréhension de la succession des évènements, la stratigraphie, trop complexe, ne permettant pas d'obtenir à elle seule un résultat probant[2].

Matthieu Honegger
Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité
Laténium / Espace Paul Vouga
CH-2068 Hauterive

[2] Il est intéressant de noter que ce cas de figure, qui plaide ici pour une plus grande efficacité chronologique du ^{14}C par rapport à la stratigraphie, va à l'encontre de la thèse défendue il y quelques années par J.-P. Demoule, qui tendait à relativiser la valeur des datations au radiocarbone, au profit des informations stratigraphiques (Demoule, 1995).

Références bibliographiques

BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MAY O., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan, *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 2 (1989-1990), p. 5-56.

BEECHING A., CRUBEZY E. (1998) – Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône, *in* J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du collège de France, Les Hespérides, Errance éd., Paris, p. 147-164.

BRUNIER C., MARTINET C., ELBIALI N. (1986) – Sion, Sous-le-Scex, *in* A. Gallay dir., *Le Valais avant l'histoire : 14000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C. Catalogue d'exposition (Sion, 1986)*, Musées cantonaux du Valais éd., Sion, p. 250-253.

DEMOULE J.-P. (1995) – Les datations au carbone 14 sont-elles utiles ? *in* C. Billard et M. Lemercier dir., *Évreux 1993, Actes du 20ème colloque interrégional sur le Néolithique*, Revue archéologique de l'Ouest, suppl. n° 7, p. 135-138.

GALLAY A. (1984) – Rapport préliminaire sur la séquence préhistorique de Sion, Sous-le-Scex, *Archéologie suisse*, t. 7, 4, p. 144-146.

HONEGGER M. (2002) – Les influences méridionales dans les industries lithiques du Néolithique suisse, *in* M. Bailly, R. Furestier et T. Perrin dir., *Les industries lithiques taillées holocènes du Bassin rhodanien : problèmes et actualités, Actes de la table-ronde de Lyon, 8-9 décembre 2000,* coll. Préhistoires, 8, Monique Mergoil éd., Montagnac, p. 135-147.

HONEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse), *in* P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.

JEUNESSE C., NICOD P.-Y, VAN BERG P.L., VORUZ J.-L. (1991) – Nouveaux témoins d'âge Néolithique ancien entre Rhône et Rhin, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 74, p. 43-78.

MOINAT P. (1997) – Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le bassin lémanique et la haute vallée du Rhône, *in* Actes du VIIe colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil., 11-12-13 mars 1994, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, t. 5-6 (1994-1995), p. 39-52, 8 fig.

WINIGER A. (1995) – *Étude du mobilier néolithique de Saint-Léonard "Sur le Grand Pré" (Valais, Suisse)*, thèse de doctorat : Faculté des sciences, Section de biologie, Archéologie préhistorique, Sc. 2736, Genève : Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université.